

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2023

<b>DELIBERATION N°CP2023-02/5/29 DOSSIER N°5532</b>	<b>MILIEUX AQUATIQUES CONVENTION-CADRE D'ÉCHANGE DE DONNÉES HYDROLOGIQUES DES COURS D'EAU ISSUES D'UN RAPPORT DE STAGE</b>
---	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Marie-Thérèse VIALLE, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU  
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN  
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD  
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY  
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des  
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET  
A la place de M. Thierry GAILLARD

**OBJET : Milieux aquatiques Convention-cadre d'échange de données  
hydrologiques des cours d'eau issues d'un rapport de stage**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de  
compétence à la Commission Permanente,  
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2023-02/5/29 de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,  
VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

- de valider la convention-cadre annexée à la présente délibération permettant le partage des données hydrologiques aux structures qui en feront la demande auprès des services de la Direction des Ressources Naturelles et des Transitions,
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer cette convention-cadre avec les structures demandeuses.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**